

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Information-communication

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

Sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse est une licence généraliste, pluridisciplinaire et transversale avec une double compétence en sciences de l'information et de la communication et de la culture. Elle se veut néanmoins professionnalisante, pour permettre l'insertion des étudiants qui ne souhaiteraient pas poursuivre leurs études après la licence. Cette formation se structure progressivement avec trois premiers trimestres en partie mutualisés avec les licences *Histoire* et *Géographie et aménagement* avant d'augmenter le degré de spécialisation des enseignements à partir du quatrième semestre (S4). Au sixième semestre (S6), les étudiants se spécialisent dans l'un des trois parcours suivants : *Musées et patrimoines - Cinémas, festivals et événements culturels - Technologies du numérique*. En parallèle, un parcours en *Régie générale du spectacle vivant*, intégré à la troisième année de cette licence *Information-communication*, a été créé avec l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS). Il vise à former des régisseurs de spectacles vivants.

La capacité d'accueil de la première année de licence (L1) est de 120 étudiants. Un stage de six semaines minimum est obligatoire en fin de deuxième année (L2).

Cette licence est adossée à l'équipe *Culture et communication* du centre Norbert Elias.

Analyse

Objectifs

Cette licence se structure progressivement. Après trois premiers semestres (S1, S2, S3) plus généralistes avec des matières communes avec d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (SHS), une professionnalisation se développe à partir du semestre 4. Outre des enseignements fondamentaux (théories de la communication, production de documents de communication, sémiotique, médias), des enseignements optionnels (technique d'enquête, système d'information et code), cette organisation donne la possibilité aux étudiants de s'orienter dans l'un des trois parcours construits en deuxième partie du cursus de licence : *Musées et patrimoines - Cinémas, festivals et événements culturels - Technologies du numérique*.

La contrepartie de cette organisation est la part initialement faible accordée aux savoirs et savoir-faire communicationnels en début de licence. Le premier semestre est par exemple composé de 34 % d'enseignements transversaux (langue, méthodologie universitaire, etc.), de 26 % d'enseignements de sciences humaines et sociales (SHS), de 10 % d'enseignements d'ouverture (activité sportive, culturelle) et de seulement 30 % d'enseignements spécifiques à la mention. Il faut attendre le troisième des six semestres de cette licence en information-communication pour que cette part des enseignements spécifiques dépasse la moitié des cours donnés. Cette situation ne permet pas d'approfondir, autant qu'il le faudrait pour tout étudiant en communication, l'enseignement disciplinaire sur des

questions pourtant aussi fondamentales que la communication des organisations, les relations publiques, le référencement en ligne, le webdesign ou encore la gestion de l'information. Ces compétences sont pourtant aujourd'hui nécessaires à l'exercice du métier de chargé de communication ou de chargé de relations publiques, que ce soit dans le domaine culturel ou dans un autre secteur socio-professionnel. Ce constat mérite d'autant plus d'être souligné que la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) versée au dossier vise comme métiers ceux de Communication, conception de contenus multimédias et de Journalisme et information média.

Si ces compétences peuvent être approfondies, il n'en reste pas moins que les enseignements présents dans la maquette de cette licence sont, eux, en parfaite cohérence avec les compétences et métiers décrits par la fiche RNCP.

Organisation

La licence *Information-communication* est clairement structurée autour d'un tronc commun concernant les trois licences d'histoire, de géographie et de communication, des cours optionnels et une spécialisation progressive. Les travaux dirigés (TD) représentent une part importante et croissante de la première année - L1 (56 %) à la troisième année - L3 (69 %). La formation est construite autour de trois blocs d'unités d'enseignement (UE) : les UE fondamentales (Communication, médias et image / Communication, médias, langages / Approches théoriques de la Communication), comprenant également l'enseignement de l'anglais et des technologies du numérique, les UE complémentaires apportant aux étudiants une connaissance des secteurs de communication et de la culture et des UE complémentaires de détermination aux parcours de L3. La professionnalisation et la spécialisation se font progressivement. Si le tronc commun représente 80 % des enseignements, il est concentré du S1 au S3.

Cette organisation qui rend communs des enseignements au S1, S2 et S3 permet à la fois de mutualiser des ressources et des compétences en enseignants, tout en facilitant l'adaptation des étudiants au monde universitaire et des passerelles pour une réorientation. La contrepartie est la plus grande difficulté à concilier ces objectifs avec celui de professionnalisation affiché par cette formation mais dès lors difficile à tenir.

Cette organisation se traduit également par des emplois du temps des S1, S2 et S3 difficiles à construire en ce qui concerne les enseignements mutualisés pendant ces trois semestres entre les trois licences concernées (communication, histoire et géographie), notamment pour les TD, et peu lisibles pour les étudiants et ce, alors que peu d'étudiants choisissent de suivre des TD autres que ceux de leur licence d'inscription (un ou deux étudiants chaque année). Un constat qui plaide, comme le précise le dossier, pour une simplification de l'emploi du temps (organiser le tronc commun entre les trois licences concernées uniquement sous un format cours magistral - CM) ; mais aussi, au vu des choix des étudiants, pour augmenter plus rapidement la part accordée aux enseignements de spécialité dès le début de licence.

A partir du S4, les cours communs et optionnels sont centrés sur le cœur de compétences de la licence, puis en S6 une spécialisation prend le relais. Les trois parcours de spécialisation, en partenariat avec le monde professionnel, sont : *Musées et patrimoines*, *Cinéma, festivals et événements culturels*, *Technologies du numérique*. Les étudiants sont accompagnés dans leur choix dans le cadre d'un Projet tutoré. A titre d'exemple, les étudiants du parcours *Musées et patrimoines* participent à des visites d'études auprès d'institutions culturelles (Maison Jean Vilar, Musée Angladon) en présence de professionnels dont ils appréhendent ainsi mieux les spécificités (conservateur, médiateur, archiviste, etc.).

Positionnement dans l'environnement

La licence est bien positionnée dans son environnement, qu'il soit local, national, professionnel ou de recherche.

Elle constitue un point fort du pôle d'excellence : « Culture, Patrimoine, Sociétés numériques » de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse porteur du Label French Tech Culture. Cet axe identitaire lui permet ainsi d'être clairement en adéquation avec les spécificités territoriales et de recherche de son université. Le département des Sciences de l'Information auquel elle appartient a 30 ans d'expérience et offre un ensemble de cursus s'étendant du premier cycle au niveau Doctorat.

La licence, par son insertion dans un environnement socio-professionnel propice, a su développer de multiples collaborations avec des partenaires de renom internationaux, nationaux, régionaux et locaux (musées théâtres, collectivités, associations...). Certaines sont pérennes et ont fait l'objet de conventions. Ces partenariats donnent la possibilité aux étudiants d'assister à des interventions ponctuelles de la part de professionnels, à l'organisation de projets d'études ou de stages.

La formation bénéficie également des activités du laboratoire Centre Norbert Elias (Unité mixte de recherche - UMR 8562), équipe *Culture & Communication*.

En ce qui concerne les autres formations spécialisées en communication dans le même domaine dans la région Sud-Est (diplômes d'université - DU, licences professionnelles, diplômes universitaires de technologie - DUT), leurs spécialisations en journalisme, multimédia, édition, son image, ne recouvrent pas celle de la licence de l'université d'Avignon. Pour ce qui concerne les autres licences générales d'information-communication, si le dossier fait état des licences généralistes de la région PACA - Nice, Toulon notamment -, il ne parle étonnamment pas de celle de Montpellier. Le positionnement de la licence d'Avignon sur le domaine culturel permet de toute façon de bien différencier cette licence information-communication de celle de la capitale de l'Hérault.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 4 professeurs d'université, 9 maîtres de conférences, 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 5 doctorants contractuels, liste à laquelle s'ajoutent les enseignements de collègues associés (PAST, 2) et agrégés (PRAG). Compte tenu de l'effectif (280 étudiants pour le cycle de licence), des cours mutualisés et de l'appui d'enseignants-chercheurs en informatique, droit-économie-gestion, la taille de l'équipe de permanents est tout à fait satisfaisante. Ce nombre de titulaires permet, en outre, de construire une équipe cohérente autour de compétences complémentaires (spécialiste en communication culturelle, en audiovisuel mais aussi en design et écriture numérique, en communication des organisations, etc.).

Le fonctionnement de l'équipe pédagogique est bien rodé. Chaque année de licence est gérée par un responsable différent, auxquels s'adjoignent un responsable des stages, une correspondante des relations internationales (RI), un coordinateur de l'anglais et des médias anglophones. Le dossier fait état de réunions mensuelles de l'équipe pédagogiques (un lundi après-midi par mois) abordant des questions aussi diverses que les jurys de formation, le calendrier post-bac, les emplois du temps, la politique de recrutement. Ce fonctionnement permet une réflexion et une prise de décision plus collectives.

Les intervenants extérieurs et professionnels de la communication et de la culture de la région interviennent de façon importante (65 % des heures complémentaires, 12 d'entre eux assurent plus de 25 heures de cours). Ce poids est dû au caractère professionnalisant de la licence et à la prise de responsabilités de membres de l'équipe pédagogique aux niveaux local (Vice-Présidence d'Université) et national avec des décharges de service ou des nominations nationales (Rectorat de Nice). Si la liste des titulaires est bien indiquée, il n'est pas possible en l'état de juger le niveau de compétence et de responsabilité des chargés de cours professionnels.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence admet chaque année, de façon stable, en L1 une centaine d'étudiants avec un nombre important de candidatures (500 candidatures en L1) de toute la France et avec des profils diversifiés. La limitation du nombre d'étudiants se fait au titre de la capacité d'accueil de cette licence. En L2 et L3, les effectifs sont de 90 environ et stables. Sur ce point des effectifs, il manque cependant des données chiffrées pour apprécier la réalité du recrutement national qu'indiquent les responsables de la licence.

Le taux de réussite est stable et important : 80 % des inscrits en L1, 90 % des inscrits en L2 et quasiment 100 % des inscrits en L3.

En ce qui concerne la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle, les informations sont lacunaires. Le dossier précise le nombre de diplômés de L3 qui continuent dans le master du même domaine à Avignon (8 étudiants sur 80 en 2014, 14 sur 82). Lorsqu'ils continuent leurs études, les étudiants le font dans des masters en communication de la région PACA, héraultaise ou lyonnaise. Ces chiffres appellent deux commentaires. En premier lieu, le très faible nombre d'étudiants qui poursuit dans le master de communication de l'université d'Avignon (entre 10 et 20 % suivant les années) est surprenant. Il devrait alarmer les responsables de la formation : pourquoi l'immense majorité des étudiants poursuit-elle ailleurs, et ce depuis des années (les pourcentages sont les mêmes depuis 2012) ? Est-ce dû à une insatisfaction des étudiants sur la formation de licence, son encadrement, son degré de professionnalisation ? Est-ce dû à des facteurs extérieurs comme la qualité des formations concurrentes ou à une insertion directe sur le marché de l'emploi dès la validation de la licence ? Le dossier ne donne aucune information sur les parcours suivis par les étudiants de formation initiale qui ne continuent pas dans le master de communication de l'université d'Avignon (une enquête n'est réalisée que pour les étudiants en formation continue du parcours de L3 *Régisseur général du spectacle vivant*). Il n'y a en effet aucune donnée sur le taux d'insertion professionnelle et le type d'emploi occupé par les étudiants qui arrêtent leur formation à la fin de la licence, ni sur la proportion de ceux qui continuent leurs études.

Place de la recherche

La place de la recherche dans la licence *Information-communication* d'Avignon passe d'abord par un adossement à l'équipe *Culture et communication* du centre Norbert Elias. L'ensemble des enseignants titulaires de l'équipe pédagogique est membre de cette équipe de recherche spécialisée sur les problématiques de communication et de culture. Des projets de recherche liés au Centre Norbert Elias sont associés à des dispositifs pédagogiques de la licence, plus particulièrement en L3. Les étudiants bénéficient ainsi, à la fois dans la pédagogie et dans la conception de la formation, des recherches de leurs enseignants-chercheurs et ils peuvent même être associés à des collectes de données (questionnaires) sous la forme de stages associés à des projets scientifiques. Pour les étudiants de licence, cet adossement se traduit par la signature en 2016 de conventions de stages avec le laboratoire sur un projet de recherche consacré aux publics. La place accordée à la recherche passe également, il faut le signaler pour une formation de niveau licence, par des formations aux techniques de recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC).

Place de la professionnalisation

Bien que la licence *Information-communication* soit une licence généraliste, une professionnalisation des étudiants se fait progressivement sur les trois années de formation. En L1, les étudiants réfléchissent sur les compétences qu'ils ont acquises par le biais d'un premier travail d'autoévaluation, puis par la validation de cette autoévaluation par un enseignant. En L2, commence véritablement la professionnalisation avec des options, puis une préparation au stage, et enfin le stage en S4 sur une période de six semaines. En L3, au S5, l'étudiant rédige un rapport évalué par un enseignant. Parallèlement, en S5, il y a de nombreuses interventions de professionnels du secteur de la communication. Enfin, l'étudiant, dans le cadre d'un enseignement portant sur les Projets tutorés fait le point sur son projet professionnel.

Le supplément au diplôme ainsi que la fiche RNCP de la licence mentionnent clairement les compétences acquises par les titulaires de la formation. De plus, la fiche RNCP précise les métiers qu'ils sont susceptibles d'exercer.

L'insertion de la licence et de son équipe pédagogique dans les institutions du secteur de la communication ainsi que la forte implication de professionnels dans la formation renforcent le poids de la professionnalisation de ce diplôme. En outre, depuis 2012, un parcours en formation continue *Régie générale du spectacle vivant* a été intégré à la troisième année de licence en lien avec l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS). Ce parcours de formation continue répond parfaitement à l'objectif de professionnalisation de la formation dans les métiers du spectacle.

Place des projets et des stages

Un stage de six semaines minimum est obligatoire en fin de L2. Il est préparé au cours des deux premières années de licence par l'acquisition de compétences en information et communication ainsi que par l'apprentissage de la rédaction d'une lettre de motivation et d'un CV et des rencontres avec des professionnels. Les enseignements tirés du stage par l'étudiant sont repris dans un mémoire de synthèse d'une quarantaine de pages, en lien avec le stage qui est soutenu oralement devant un jury. Il fait l'objet d'une évaluation par une soutenance orale, notée par le tuteur de stage.

La formation prévoit également un projet tutoré en L3 dans lequel l'étudiant doit analyser son expérience professionnelle, faire le bilan de son stage et amorcer une transition vers l'emploi. Il faut noter que cette licence accorde une grande importance à l'autoévaluation des étudiants, afin que ces derniers soient capables de mesurer par eux-mêmes les compétences acquises de celles en voie d'acquisition.

En parallèle, la Maison de l'insertion de l'orientation (MOI) réalise au minimum une intervention dans chacune des années de la licence pour présenter ses activités et ses offres d'accompagnement. Un module d'accompagnement à la création d'entreprise est dispensé. L'UE initiale (UE0) s'appuie à la fois sur des ateliers de créativité et sur l'acquisition de savoirs et d'outils propres pour accompagner la création d'activité.

La place accordée aux stages, aux projets est forte et l'accompagnement de ces dispositifs est tout aussi important. Plus de précisions sur les critères de validation des stages (types de stages refusés) et d'évaluation de ces derniers, ne serait-ce qu'une grille d'évaluation des stages jointe aux annexes, auraient néanmoins été nécessaires dans le dossier.

Place de l'international

Un enseignement d'anglais est obligatoire en L1, L2 et L3 (volume horaire de 102 heures) et il est possible d'étudier une seconde langue vivante (espagnol, italien, allemand) en option. A partir du S4 l'enseignement de l'anglais devient spécialisé en UE complémentaire (18 heures) et est orienté vers la langue de spécialité : Sciences de l'information et de la communication. Les étudiants sont incités à passer le Test of English for international communication (TOEIC, certification en langue anglaise). Cependant, aucun cours n'est dispensé en anglais.

Parallèlement, plusieurs dispositifs contribuent à favoriser la mobilité internationale pour les étudiants de la licence *Information-communication*, ce qui souligne l'importance que l'équipe pédagogique accorde aux dimensions internationales et interculturelles de la communication. Les étudiants peuvent partir dans le cadre du programme Erasmus (Europe) ou hors d'Europe pour un semestre au S4, ou même pour l'année entière en L2 ou en L3. A cet effet, un membre de l'équipe pédagogique est correspondant des relations internationales. Ses tâches sont précisément listées (missions d'informations auprès des étudiants, validation de contrats d'études, commission d'attribution des bourses de mobilité). Les étudiants bénéficient également de réunions pédagogiques les informant des accords existants, des démarches à entreprendre pour postuler (dossier, lettre de motivation, etc.). Il est prévu qu'ils puissent, en L2, rencontrer les étudiants partis les années précédentes. Les étudiants peuvent également suivre une formation du service des relations internationales (RI) dont l'objectif est de leur permettre de construire leur projet de mobilité internationale. Il faut noter que ces dispositifs se sont étoffés depuis 2012, date à laquelle les réunions RI avec chaque année de licence ont pris un caractère systématique et le nombre d'étudiants partis à l'étranger a augmenté. Les effectifs étaient modestes et sont en progression (une vingtaine par an), principalement vers des pays anglophones. Les flux d'étudiants étrangers accueillis sont faibles (une quinzaine en moyenne) et généralement en provenance de pays francophones.

Il n'est pas mentionné d'échanges de Professeurs avec des Universités étrangères.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement, dispositifs d'aide à la réussite, passerelles sont bien explicités dans le dossier et fonctionnent de manière efficiente. Le recrutement se prépare en amont par la participation de l'équipe pédagogique aux actions organisées par la MOI (Maison de l'insertion et de l'orientation) et le rectorat : présentations de la formation dans les forums de la région, journées portes ouvertes, Visio-conférence DRONISEP (délégation régionale de l'ONISEP), etc. Le nombre de candidatures est élevé (en moyenne 500 en L1, 100 en L2, 150 en L3). Sur les 120 places de la formation (capacité d'accueil de la première année), 105 places sont gérées par le système Affectation post-bac (APB), 15 places relèvent d'une sélection sur dossier d'étudiants ayant candidaté en dehors de la préinscription APB. Les critères de sélection, classiques et nombreux, sont bien explicités.

Les réorientations sont possibles. Le caractère en partie commun avec les licences de géographie et d'histoire des trois premiers semestres facilite ces demandes de réorientation auprès des autres départements de l'UFR Science Humaines et Sociales. Pour cela, l'université a mis en place des passerelles entre filières qui sont possibles à la fin du premier semestre en raison de la mutualisation de cours en SHS. Cependant, aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants de licence *Information-communication* ayant bénéficié de ce dispositif de réorientation, ce qui ne permet pas de juger de l'intérêt pratique de ce dispositif. Les étudiants peuvent de plus avoir des rendez-vous avec les responsables pédagogiques de licence pour les questions d'orientation future et de réorientation éventuelle.

Des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place pour remédier à des lacunes de maîtrise d'expression écrite constatées chez des étudiants de première année. La pratique du contrôle continu facilite, elle, le travail régulier de l'ensemble des étudiants. Au total, la réussite des étudiants de cette licence est bonne. Elle monte à 88 % des inscrits pour les trois années, bien qu'il y ait une forte hétérogénéité économique et socio-culturelle parmi les étudiants recrutés.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La licence *Information-communication* n'est délivrée qu'en formation initiale et en présentiel avec un régime de contrôle continu. Il n'y a ni apprentissage ni contrats de professionnalisation. Seul le parcours de troisième année *Régie générale du spectacle vivant* en partenariat avec l'ISTS, se fait en formation continue (une dizaine de candidats).

La prise en compte de la situation d'étudiants ayant des contraintes particulières (sport, situation handicap) est effective. La licence accueille chaque année des étudiants connaissant une situation de ce type. A titre d'exemple, un étudiant en situation de handicap relationnel (autisme) a été intégré dans la formation. Deux étudiants ont été recrutés par le relais Handicap de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) en dialogue avec la responsable de la L1 pour l'aider dans son cursus. Les démarches sont donc effectives (même si, pour ce cas particulier, le dossier reconnaît avec franchise la difficulté qu'il y a eu à assurer pleinement la réussite de cet étudiant autiste, malgré le dispositif mis en place).

Concernant les validations des acquis de l'expérience et professionnels (VAE et VAP), le dossier rend compte dans un tableau chiffré du nombre de demandes acceptées chaque année. Ce nombre est satisfaisant au regard au nombre total d'étudiants de la promotion (6/7 VAE et VAP par an).

En ce qui concerne la place du numérique, elle se traduit par plusieurs enseignements aux nouvelles technologies : « technologies numériques artistiques », « communication numérique », « système d'information et code », « Certificat informatique et internet ». L'importance accordée à ces compétences communicationnelles est tout à fait nécessaire et normale compte tenu de l'importance croissante du numérique dans les métiers de communication. Cela pourrait même être un peu plus poussé encore par des enseignements spécialisés, dès la licence, sur le référencement naturel et le référencement payant ou encore le design numérique. Une salle informatique est, ce qui est une bonne chose, accessible en libre-service si les étudiants veulent se former en dehors des cours sur les logiciels de montage vidéo, de traitement d'image, etc. Les pratiques pédagogiques utilisant les dispositifs numériques existent via le dépôt de documents, de supports de cours, d'exercices sur l'espace numérique de travail (ENT). En revanche, aucun dispositif d'enseignement entièrement à distance (travaux dirigés à distance par exemple) n'est mentionné.

Evaluation des étudiants

La règle dans la licence est le contrôle continu intégral y compris pour le stage, sous différentes modalités (devoir sur table, dossier à rendre, présentation orale, QCM) et la présence est obligatoire et contrôlée. A la fin de chaque semestre, un jury est composé des responsables des trois années et d'autres enseignants de l'équipe pédagogique, composition conforme aux attendus. D'après le dossier, un jury est organisé deux fois par an (en janvier et en juin) pour statuer sur les résultats des étudiants. Mais le dossier ne dit pas comment est organisée la session de rattrapage après le jury de juin, ce qui est dommageable car cela ne permet pas d'évaluer les modalités mises en place pour ces rattrapages.

Le dossier n'indique pas si, outre l'incitation faite à chaque enseignant d'indiquer aux étudiants sur l'ENT les modalités d'évaluation de leurs examens, ces modalités d'évaluation sont annotées dans un document synthétique donné aux étudiants. Or, il serait très utile que les étudiants disposent, dans un livret étudiant par exemple, de ces précisions consignées par écrit.

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La licence a mis en place un accompagnement au « Projet personnel et professionnel » de chaque étudiant afin d'initier une construction et une valorisation des connaissances et des compétences acquises dans sa formation et son autoévaluation des compétences acquises. La démarche qui consiste à faire autoévaluer par l'étudiant les compétences acquises, qu'elles concernent les compétences techniques ou relationnelles, proposée par cette équipe pédagogique, est très positive. Elle permet à l'étudiant à la fois de faire le point sur les compétences acquises et de s'approprier cette démarche. Nul doute que pour ce qui concerne les compétences liées au stage, l'autoévaluation demandée aux étudiants est un dispositif utile pour les aider à construire leur projet professionnel.</p> <p>Le portefeuille des compétences n'est pas encore réalisé. L'équipe projette de le faire, en concertation avec les professionnels partenaires, ce qu'il faut encourager. Ce serait bénéfique aux étudiants souhaitant comprendre la logique et la progressivité de leur formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il faut ici regretter la faiblesse du suivi des diplômés de licence <i>Information-communication</i>. Certes, l'équipe pédagogique rappelle que la licence <i>Information-communication</i> est une licence générale. A ce titre, elle n'entre donc pas dans le cadre des enquêtes systématiques de suivi des diplômés par la MOI. Une enquête en cours de réalisation est annoncée, mais les résultats concernent globalement toutes les formations du Département communication et sont inexploitable à l'échelle de la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement est en place. Son organisation est clairement expliquée. Il est pour le moment commun aux formations des trois départements de l'UFR- SHS : géographie, histoire, sciences de l'information et de la communication. Il intègre des enseignants des formations concernées, des professionnels, des doctorants. Il s'est réuni une fois en 2013 et une autre fois en 2014. Deux comptes rendus détaillés sont joints au dossier, un élément qui révèle à la fois le soin qui a été apporté au dossier et à la tenue de ces conseils de perfectionnement. Toutefois, un autre conseil de perfectionnement, au niveau du département et de la licence, composé d'enseignants-chercheurs, des autres enseignants, de professionnels et de délégués des différentes promotions s'est réuni en 2016 pour l'évaluation de la licence. La mise en place annuelle de ce conseil de perfectionnement spécifique est à encourager. Le recrutement d'un PAST, dont une mission sera d'organiser et d'animer le conseil de perfectionnement de la licence, a été prévu pour 2016 dans cette optique. Un élément positif est à noter : le fait que des évolutions ont été adoptées à la suite des conseils de perfectionnement, par exemple la rédaction d'une plaquette pour mieux accueillir les chargés de cours extérieurs.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La licence est bien positionnée dans son environnement, qu'il soit local, national, professionnel ou de recherche.
- La formation s'appuie sur des partenariats avec des collectivités, des musées, théâtres, des associations, des bureaux d'études et des entreprises spécialisées dans la médiation.
- Des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place pour remédier à des lacunes de maîtrise d'expression écrite et faciliter la réussite.
- Le taux de réussite des étudiants est élevé grâce au contrôle continu intégral et aux modalités propres de recrutement.

Points faibles :

- Cette licence comporte un enseignement spécialisé et une part initialement accordée aux savoirs et savoir-faire communicationnels faibles en raison d'une forte mutualisation avec la licence d'histoire et la licence de géographie au S1, S2, S3 et d'une volonté de favoriser les réorientations.
- Le nombre d'étudiants qui poursuit dans le master de communication sur Avignon est très faible.
- Le suivi des étudiants après diplomation est quasi-inexistant.

Avis global et recommandations :

Cette licence, bien positionnée dans le domaine de la culture et de la communication, bénéficiant de nombreux partenariats, affiche en outre un taux de réussite élevé. De nombreux outils de gestion de cette licence ont été mis en place : réunions de présentation de la formation à l'extérieur, dispositifs d'autoévaluation par les étudiants de leurs acquis afin de les aider à élaborer leurs projets professionnels, dispositifs d'accompagnement des étudiants qui souhaitent passer un semestre à l'étranger, dispositifs d'aide aux étudiants en situation particulière (handicap, sport), dispositifs d'aide à la réussite. Cette licence est donc solidement gérée.

En termes de recommandation, des améliorations pourraient être opérées pour améliorer le pilotage de la formation et la faire évoluer en fonction des évolutions - rapides - du secteur professionnel de la communication : conseil de perfectionnement *ad hoc* pour la licence plus régulier, réflexion pour un renforcement des savoirs et savoir-faire communicationnels. Il serait également utile d'accroître la réflexion sur les changements apportés par le numérique dans l'exercice des métiers de communication culturelle. Il serait souhaitable de finaliser dès que possible le livret du portefeuille de compétences actuellement en cours d'élaboration.

Le suivi des diplômés spécifique au niveau de la licence de communication devrait être un chantier prioritaire. Cela peut passer par une enquête systématique réalisée chaque année. Une enquête interne réalisée six mois après la sortie de la formation, notamment auprès de la minorité des étudiants qui arrête ses études, permettrait de mieux prendre en compte les points forts et faibles des dimensions professionnalisantes de la formation, en particulier des parcours de L3. Le retour serait d'autant plus intéressant à faire fructifier compte tenu du caractère évolutif du domaine.

Egalement, contrats d'alternance ou de professionnalisation peuvent être suggérées dans l'optique de faciliter l'insertion professionnelle et le financement des études. Enfin, la dimension internationale pourrait encore être développée sur un point : sans nécessairement augmenter le nombre d'étudiants partant à l'étranger, il serait possible de mettre des cours de spécialité en anglais.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

V/Réf. : DEF-LI180014106 Licence « Information-communication »

N/Réf. : Php/JD – 2017-107

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence
« Information-communication », établi par l'HCERES.**

Les responsables de la Licence (mention et pédagogiques) tiennent à remercier le comité d'évaluation pour la lecture attentive du dossier d'auto-évaluation, de ses annexes et de la pertinence des retours des experts. Nous partageons les recommandations formulées quant à la cohérence des enseignements au regard des compétences et métiers visés par nos étudiants, mais aussi l'effectivité de l'accompagnement pédagogique des étudiants (RSE, projet professionnel, etc.) et le positionnement de la formation dans son environnement local, national, professionnel ou de recherche. Quelques points méritent cependant précision. Ils font d'ores et déjà l'objet d'un travail de réflexion mené par l'équipe de la Licence et du Département des Sciences de l'information et de la communication dans la conception des nouvelles maquettes pour le renouvellement de l'accréditation de la Licence.

1/ Sur la mutualisation des enseignements avec la licence d'histoire et de géographie, la nouvelle offre de formation conserve une première année pluridisciplinaire et donc ouverte à d'autres enseignements en SHS (année dite « portail »), conformément aux recommandations de la DGESIP concernant la spécialisation progressive en Licence (cadre national des formations fixé par arrêté du 22 janvier 2014). Cependant, le renforcement en volume des enseignements

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services

Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 25

Fax. +33 (0)4 90 16 25 20

<http://www.univ-avignon.fr>

fondamentaux en Sciences de l'information et de la communication interviendra – dans les nouvelles maquettes - dès le S3 de la 2^{ème} année. C'est-à-dire que les enseignements disciplinaires et articulés à une démarche de préprofessionnalisation et de préparation au choix des parcours-types arriveront plus tôt dans le cursus de l'étudiant. Les enseignements se recentreront sur le cœur de compétences de la Licence dès la 2^{ème} année, améliorant la lisibilité et la cohérence de l'offre sur les trois années. Notons aussi une spécialisation sur le numérique qui sera plus fortement affirmée, grâce au projet de co-accréditation de la Licence (notamment par la création du parcours-type 3 Communication, information, création numérique) avec l'UFR Ingémédia de l'université de Toulon.

2/ La proportion d'étudiants poursuivant dans le Master « Stratégie du développement culturel » (SDC) (p.5) doit être révisée. En effet, le master SDC d'Avignon étant spécialisé et très attractif, les candidatures émanant d'autres universités sont nombreuses (entre 300 et 400 dossiers pour la 1^{ère} année) et rendent l'accès concurrentiel pour un nombre de place limité. Cependant, parmi les 50 étudiants en M1 SDC, environ un tiers d'entre eux sont des étudiants ayant suivi la Licence Information-communication du même Département. Ce qui témoigne des perspectives de recrutement au sein de cette formation. La Licence Information-Communication est une licence générale et disciplinaire qui, à la rentrée 2017, sera la seule en région PACA à proposer le cursus complet de 1^{er} cycle dans le domaine des sciences de l'information-communication. C'est la raison pour laquelle l'équipe pédagogique œuvre pour laisser ouvertes les options d'orientation et de spécialisation des étudiants diplômés de la Licence, avec comme préoccupation principale l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences relatifs au domaine des SIC. Ainsi, sur la base de leur projet professionnel, ces étudiants candidatent à l'échelle nationale voire internationale pour une poursuite d'études en master et bénéficient d'un taux d'acceptation particulièrement élevé dans les formations équivalentes au niveau master à l'échelon régional (grâce au campus des métiers du Développement culturel en région PACA), national et international.

3/ Le suivi des étudiants de la Licence après diplomation n'est pas systématisé par la conduite d'une enquête à 3 et 6 mois, mais ce travail est réalisé par la Maison de l'orientation et de l'insertion (MOI) de l'université d'Avignon pour les licences professionnelles et les masters. Ces enquêtes de la MOI sont centrées sur l'insertion professionnelle des étudiants. Nous avons engagé une réflexion sur la nécessité de développer des enquêtes du même type, dans l'objectif d'interroger non seulement l'insertion professionnelle mais aussi la poursuite d'études pour mieux connaître les parcours et la circulation de nos étudiants dans les autres universités françaises et étrangères. Cette réflexion fera l'objet d'une demande auprès de l'Etablissement pour une application idéalement souhaitée à la rentrée 2018.

Philippe ELLERKAMP

